

## CONVOCATION AUX EXAMENS SEMESTRIELS ANNEE UNIVERSITAIRE 2020-2021 -SESSION 2-

**Etablissement : FMA**  
**Filière : Médecine Générale**  
**Semestre : S11**

**Cher (e) étudiant (e),**

Vous êtes convoqué(e) aux examens du semestre **11** de la **Médecine Générale** qui auront lieu du **01 au 04 Mars 2021** à l'Université Internationale Abulcasis des Sciences de la Santé

Vous devez Vous présenter 30 minutes avant le début des épreuves muni(e) :

- De cette convocation **imprimée** ;
- D'une pièce d'identité (CIN, Passeport, Carte d'étudiant) ;
- Du matériel autorisé.

Informations de l'étudiant :

- Nom et Prénom : BOUKAIDI LAGHZAOUI ACHRAF
- N° d'inscription : INS-FMA00009958/2020
- CIN/Passeport : DO28218

Déroulement des épreuves :

- Les épreuves se déroulent selon les modalités suivantes :

Ordre	Module	Date Examen	Heure début	Etage	Salle
1	Stage Clinique 20 : Médecine Générale II	01/03/2021	14:00	Etage 2	Salle 17
2	Stage Clinique 21: Chirurgie Générale II	02/03/2021	14:00	Etage 2	Salle 17
3	Stage Clinique 22 : Pédiatrie	03/03/2021	14:00	Etage 2	Salle 17
4	Stage Clinique 23 : Gynécologie Obstétrique	04/03/2021	14:00	Etage 2	Salle 17

Il est rappelé que :

- L'accès à l'espace examens est interdit aux étudiants se présentant après l'ouverture des sujets ;
- La sortie de l'espace examens pour n'importe quelle raison après émargement de présence est strictement interdite ;
- Toute personne se présentant sans une pièce d'identité et de sa convocation se verra refuser de passer l'examen ;
- Tout document ou matériel non expressément autorisé ne peut être utilisé par les candidats. La possession du téléphone portable et autre moyen de communication ou d'information est formellement interdit pendant l'épreuve. Tout appareil doit être hors de portée des candidats ;
- L'échange du matériel est strictement interdit ;
- La communication pendant l'épreuve est strictement interdite. Le non-respect de cette instruction est passible de traduction devant le conseil disciplinaire de l'UIASS ;
- Il est conseillé de relire le règlement d'examens avant de se présenter aux différentes épreuves.

Service Evaluations et Examens